



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions/Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada

See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

NA
Ontario

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Veillez adresser les demandes de renseignements à
l'autorité contractante à
wayne.cook@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Address inquiries to the Contracting Authority at
wayne.cook@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada Supply
and Services Operation
Petawawa Procurement
Building S-111, Rm C-114
101 Menin Rd. Garrison Petawawa
Petawawa
Ontario
K8H 2X3

Title - Sujet Janitorial service for Canadian For Service de conciergerie Base des Forces canadiennes - North Bay	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6890-210053/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W6890-21-0053	Date 2021-12-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PET-906-1695	
File No. - N° de dossier PET-0-53028 (906)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-01-05 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cook, Wayne	Buyer Id - Id de l'acheteur pet906
Telephone No. - N° de téléphone (613) 401-0623 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 687-6656
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: RPOU (Ontario) North Bay CFB North Bay / 22 Wing 9 Manston Crescent - Bldg 94 Hornell Heights, ON P0H 1P0	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification N° 3

Service de conciergerie Base des Forces canadiennes - North Bay

La présente modification vise à fournir la liste des entreprises présentes à la visite obligatoire des lieux du 23 novembre 2021, à répondre aux questions et à mettre à jour la demande de propositions :

Base des Forces canadiennes North Bay – Services de conciergerie

BFC North Bay

Date de la visite obligatoire des lieux : 23 novembre 2021

Participants :

Entreprises

Evipos Janitorial Services LTD

Star Group Companies

Reliable Cleaning Services

Dexterra Facilities Management

Questions :

1. Pouvez-vous confirmer que la date de début du contrat est bien la date de début inscrite dans l'invitation, soit le 1^{er} décembre 2021?
2. Au point 2.4 de l'annexe A, il est écrit que l'entrepreneur doit fournir et installer des tapis de catégorie commerciale à toutes les entrées. Le type, la couleur et la qualité des tapis de sol doivent être préalablement approuvés par le chargé de projet. Pouvez-vous nous indiquer le nombre de tapis qui seront requis, ainsi que leurs dimensions?
3. 10.3.3 : Les tapis d'entrée seront fournis avant le 1^{er} octobre de chaque année et retirés le 30 avril. Y a-t-il un endroit dans la base où on peut les entreposer?
4. 11.2 : Les tapis d'entrée doivent être nettoyés et entretenus tout au long de l'année selon les mêmes normes que toute surface moquette. L'entrepreneur n'est pas autorisé à retirer les tapis d'entrée à quelque moment que ce soit, sauf autorisation du CP. Le balayage des tapis d'entrée est interdit. Le point 11.2 indique qu'ils doivent être entretenus tout au long de l'année, ne faut-il pas les enlever?
5. 2.8.1 : Conformément aux exigences du paragraphe 77(1) de la Loi de 2000 sur les normes d'emploi, L.O. 2000, chap. 41, vous trouverez ci-joint les renseignements suivants concernant chaque employé du fournisseur précédent qui a fourni des services pour les lieux en question. Je ne vois pas ces renseignements en pièce jointe, pourriez-vous nous les fournir?
6. Lors de la visite des lieux, il a été indiqué que certaines zones qui étaient à l'origine nettoyées en vertu du contrat précédent ont été retirées et prises en charge par le MDN. Ces zones seront-elles incluses dans le nouveau contrat de services de conciergerie une fois que les restrictions liées à la COVID-19 seront levées?

7. Pourriez-vous clarifier les fréquences pour le centre des loisirs B23? La fréquence est de 260 par année, ce qui donne seulement 5 jours par semaine, une fois par jour, est-ce exact?

Réponses :

1. La date de début du contrat sera changée pour le 1^{er} février 2022.

Supprimer :

7.4.1 Période du contrat

Les travaux doivent être réalisés durant la période du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2024.

Insérer :

7.4.1 Période du contrat

Les travaux doivent être réalisés durant la période du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2025.

2. Voici la liste :

4 – 3 pi x 4 pi (900 mm x 1 200 mm)
20 – 3 pi x 5 pi (900 x 1 500)
27 – 3 pi x 10 pi (900 x 3 000)
22 – 4 pi x 6 pi (1 200 x 1 800)
32 – 4 pi x 8 pi (1 200 x 2 400)
= 115 tapis

3. Non

4. SPAC modifiera le libellé du point 11.2 pour qu'il corresponde au point 10.3.3. (les dates d'octobre et d'avril).

Supprimer :

11.2 Les tapis d'entrée doivent être nettoyés et entretenus tout au long de l'année selon les mêmes normes que toute surface moquette. L'entrepreneur n'est pas autorisé à retirer les tapis d'entrée à quelque moment que ce soit, sauf autorisation du CP. Le balayage des tapis d'entrée est interdit.

Insérer :

11.2 : Les tapis d'entrée doivent être nettoyés et entretenus selon les mêmes normes que toute

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W6890-210053/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W6890-21-0053 PET-0-53028

N° de la modif - Amd. No.
003
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
PET906
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

surface moquettée. L'entrepreneur n'est pas autorisé à retirer les tapis d'entrée à quelque moment que ce soit, sauf autorisation du CP. Le balayage des tapis d'entrée est interdit. Les tapis d'entrée seront enlevés au plus tard le 30 avril et remis en place au plus tard le 1^{er} octobre de chaque année.

5. Les renseignements requis par la loi ont été remis en format papier lors de la visite obligatoire des lieux.

6. Oui

7. Les fréquences devraient indiquer 362 et non 354 (Annexe B, n° 11). Le centre est ouvert sept jours par semaine. Au départ, j'ai inscrit 354 (jours fériés enlevés), alors qu'en fait il n'est fermé que le dimanche de Pâques, le jour de Noël et le jour de l'An.